



## **Compte-rendu succinct de la délégation reçue le 06/11/19 par l'IA**

**(12h30-14h00)**

*Organisations syndicales présentes : 1 SNALC, 1 CGT, 1 SE-UNSA, 3 FSU*

*Représentants de l'inspection : M. Tétienne, Mme Periers*

***Objectif : trouver des mesures urgentes pouvant être décidées au niveau local pour faire face au malaise de la communauté éducative.***

→ les 108h débordent, elles ne sont pas extensibles. Il faut :

- ne pas toucher aux 48h (conseils cycle, maitres, écoles, relation avec les familles...) pour rajouter des heures d'animation pédagogique.
- si dépassement des 108h, dédouaner de la journée de solidarité.
- pas d'APC pour les directeurs de moins de 5 classes (mais pas au détriment des collègues).
- dispenser les directeurs, sur la base du volontariat, des animations pédagogiques.

→ surcharge des formateurs (PEMF, conseillers pédagogiques).

→ ne surtout pas imposer méthodes ou manuels. Il faut laisser la liberté pédagogique qui est l'essence de notre profession.

→ élèves perturbateurs, crise dans les écoles. Il faut une équipe d'intervention rapide. Il faut cibler une démarche unique connue par tout le monde.

→ SECURISK, diagnostic sécurité à faire par le directeur, informations demandées trop lourdes. Il faut le revoir et l'alléger.

→ souffrance au travail de TOUT le personnel (enseignants, mais aussi AVS...).

→ problème des remplaçants.

→ médecine du travail quasi-inexistante. Il faut des ressources humaines dignes de ce nom avec un véritable suivi. Clarifier les missions de chacun.

→ pas de véritable aide aux personnes en difficulté.

→ les sorties à 16h30 en maternelle ne favorisent pas le contact et le lien entre parents et enseignants (sortie sous tension avec attroupement devant les écoles). Rétablir l'entrée des parents dans les maternelles.

→ les écoles sans décharge de direction. Il faut que les directeurs puissent demander un remplaçant quand il y a un rush administratif (possible si remplaçant disponible...).

→ demande d'un délai suffisamment long pour prévenir des dates, lieux et heures des animations pédagogiques afin que les enseignants puissent s'organiser sans stress supplémentaire d'une perte de journée de salaire

→ la réforme de la fonction publique actée en CTM est une casse du dialogue social et rajoute encore de la méfiance de la part du personnel enseignant.

Il est donc demandé 2 GT :

- 1 GT sur la direction d'école (aura lieu avant les vacances de Noël / attente de la date).  
Mme Periers enverra aux IEN et aux directeurs un questionnaire à remplir (travail supplémentaire encore, ironie du sort, Mme Periers le reconnaissant mais précisant son importance pour cibler au mieux ce qui peut être amélioré).
- 1 GT sur le fonctionnement des écoles.

Les propositions qui émaneront de ces GT seront mises à l'ordre du jour du CTSD.

De plus, l'inspection nous informe que toutes les mesures de carte scolaire seront connues après les municipales...